



La promotion de l'efficacité énergétique

L'efficacité énergétique est le moyen le plus économique et le plus rationnel de réduire les émissions et d'améliorer la sûreté de l'approvisionnement en énergie. Dans cette optique, la BEI intervient à l'appui de projets qui favorisent l'efficacité énergétique sur le long terme.

Une plus grande efficacité énergétique est synonyme de réduction des coûts et d'amélioration de la compétitivité dans la production de biens et la prestation de services. Investir dans l'efficacité énergétique peut en outre permettre la création d'un nombre considérable d'emplois.

En 2012, la BEI a prêté plus de 1,1 milliard d'EUR en faveur de l'efficacité énergétique. La contribution apportée par la Banque à des projets dans ce domaine s'inscrit dans le droit fil de l'objectif de l'Union européenne d'augmenter l'efficacité énergétique de 20 % dans l'UE d'ici à 2020 pour réduire la consommation d'énergie. Les projets financés portent généralement sur la rénovation et l'extension d'infrastructures et de services sociaux et urbains existants et concernent les réseaux de chauffage et de refroidissement urbains, les installations de cogénération, la remise en état et la modernisation de bâtiments et l'amélioration de procédés industriels, ainsi que l'amélioration et la mise à niveau de la performance énergétique dans les transports collectifs et les systèmes de gestion des déchets et de l'eau.

La BEI intègre les considérations liées à l'efficacité énergétique dans l'ensemble de ses activités de prêt. Elle applique les normes européennes les plus strictes



pour la cogénération et la performance énergétique des bâtiments. Dans la plupart des cas, elle demande la réalisation d'audits énergétiques afin de déterminer si les investissements respectent ces normes.

Amélioration de l'efficacité énergétique à Londres

Grâce aux investissements dans le recyclage et l'efficacité énergétique réalisés par l'intermédiaire du London Green Fund, la ville de Londres va pouvoir réduire ses émissions de carbone. La BEI met à

disposition 45 millions de GBP sous forme de compétences techniques et financières pour permettre au Fonds d'atteindre ses objectifs. Le projet bénéficie de l'appui de l'initiative JESSICA (Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas – Soutien européen conjoint à l'investissement durable dans les zones urbaines) ainsi que d'une assistance technique cofinancée au titre du dispositif ELENA. Les investissements porteront sur des projets relatifs à l'efficacité énergétique impliquant l'adaptation et la remise en état de bâtiments résidentiels et non résidentiels appartenant au secteur public dans la région du Grand Londres.



La promotion de l'efficacité énergétique

Rénovation thermique de bâtiments à Bucarest



La BEI participe au moyen d'un prêt de 125 millions d'EUR au financement de travaux de rénovation visant à améliorer l'efficacité énergétique de 365 immeubles résidentiels collectifs à Bucarest. Le prêt de la BEI couvrira 75 % au maximum du coût d'investissement du programme relatif à la rénovation thermique, à savoir l'isolation thermique des murs, des fenêtres, des toits et des caves de bâtiments résidentiels collectifs contenant quelque 20 000 appartements. Outre le fait de rehausser la qualité de vie des habitants de Bucarest grâce aux économies d'énergie réalisées, ce projet améliorera également l'image du bâti dans la ville. Il aidera la Roumanie à honorer ses engagements en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique et, plus particulièrement, à atteindre l'objectif fixé par l'UE dans ce domaine pour l'horizon 2020.

Initiatives et fonds spécialisés

La BEI propose au secteur public et au secteur privé un large éventail d'instruments financiers pour les investissements en faveur de l'efficacité énergétique à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE :

- La Banque a augmenté le volume de ses **prêts intermédiés**, prêts-cadres compris, via des intermédiaires financiers du secteur bancaire ou des entités publiques, à destination des sociétés de services énergétiques ou des partenariats public-privé. Elle finance indirectement des projets visant l'efficacité énergétique via des **fonds d'investissement** qui peuvent avoir différentes portées géographiques et sont mis en place avec l'aide du secteur privé et d'un certain nombre d'institutions financières internationales. Le Fonds Green for Growth a été lancé en 2009 en partenariat avec la banque allemande KfW pour proposer des financements (prêts, prises de participation, assistance technique) à l'appui de projets d'énergie durable réalisés dans les Balkans occidentaux et en Turquie.
- La BEI utilise également des **instruments de partage des risques**, qui combinent prêts et aides non remboursables ainsi qu'une assistance technique, en partenariat avec la Commission européenne ou des autorités nationales. Le fonds de fonds **GEEREF** (Global Energy Efficiency and Renewable Energy Fund – Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables) actif dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ainsi qu'en Amérique latine, en Asie et dans les pays voisins de l'UE, et le fonds **EEEF** (European Energy Efficiency Fund – Fonds européen pour la promotion de l'efficacité énergétique) lancé conjointement avec la Commission européenne et d'autres investisseurs en 2011 pour financer des projets favorisant l'énergie durable, en sont deux exemples.
- La BEI intervient dans la préparation et l'exploitation de projets comme gestionnaire ou cobailleur de fonds de plusieurs initiatives et programmes. **ELENA** (European Local Energy Assistance, mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux) s'inscrit dans le cadre plus général de l'action engagée par la BEI pour soutenir la réalisation des objectifs de la politique climatique et énergétique de l'UE. Cette initiative, gérée par la Banque et financée par la Commission, a pour but d'aider les collectivités locales et régionales à mettre au point des projets de grande envergure dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.
- **JESSICA** (Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas – Soutien européen conjoint à l'investissement durable dans les zones urbaines) est également une initiative innovante qui se fonde sur l'utilisation des dotations existantes au titre des Fonds structurels pour appuyer des projets d'aménagement urbain, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique.